C'est pour cette raison que le Gouvernement et moi-même en ma qualité de ministre des Finances, estimons nécessaire de nous opposer à cette mesure.

On peut envisager l'or, comme l'a fait mon honorable ami le député de Villeneuve (M. Dumas) dans son discours excellent et réfléchi, soit comme un produit, soit comme un métal monétaire essentiel servant au règlement des comptes internationaux. De l'avis du gouvernement canadien et des gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis et de tous les autres grands pays commercants, le but principal de l'or est de servir de métal monétaire pour faciliter les échanges internationaux. Évidemment, on peut l'affecter à d'autres usages accessoires de quelque importance dans les arts, mais, si l'or n'était pas accepté par les grands pays commerçants du monde pour le règlement des comptes internationaux, il est probable que le marché de l'or perdrait, sans doute énormément, de son importance.

Historiquement parlant, l'or a conservé son rôle de métal monétaire parce que le prix en est fixé et parce que les trésors publics partout au monde se sont montrés prêts à en accepter des quantités illimitées, à prix fixe, lorsqu'il s'agissait de rétablir la balance commerciale. C'est pour ce motif que le gouvernement fédéral a estimé qu'une politique qui supprimerait le rôle de l'or en ce domaine serait contraire aux intérêts de l'industrie des mines d'or elle-même. On sait, bien entendu, que le Canada se livre fort activement au commerce, qu'il a à vendre et à exporter une foule de produits. Réciproquement, il nous faut importer une foule de choses, en acquitter le coût, parce que ces produits sont essentiels au fonctionnement de notre économie. Nous estimons donc que l'or produit au Canada ne doit pas être thésaurisé par les particuliers au Canada mais plutôt affecté au rétablissement de la balance commerciale du Canada, sur le plan international. Si l'or n'est pas utilisé à cette fin, il perd selon moi toute raison d'être sur le plan économique.

C'est un fait, également, que les ententes internationales que nous avons conclues avec d'autres pays et que les usages que, avec d'autres pays, nous avons convenu de respecter, interdisent la thésaurisation de l'or, à l'intérieur d'un pays. Cette façon d'agir est interdite aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada.

La mesure dont l'honorable député préconise l'adoption n'aiderait en rien selon moi, si elle était adoptée, l'industrie des mines d'or au Canada, et il deviendrait évidemment impossible pour le Gouvernement de maintenir l'assistance qu'il lui accorde à raison de quinze millions par année, ce chiffre étant celui qui doit s'appliquer cette année. Si nous adoptions un programme de ce genre, je pense que nous ne pourrions motiver auprès des contribuables du Canada le maintien d'une telle mesure.

J'ai toujours pensé qu'un des plus grands dangers menaçant la survivance de l'industrie de l'extraction de l'or au Canada c'était que des pays comme les États-Unis, ou d'autres grandes nations commerçantes, décident qu'ils ne veulent plus échanger des automobiles américaines pour de l'or, de l'acier ou d'autres produits des États-Unis pour de l'or, ou encore de l'acier ou d'autres produits britanniques contre de l'or. A mon avis, il importe grandement, dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie canadienne que nous élaborions notre programme à l'égard de l'industrie de l'or de façon à éviter le risque de résultats de ce genre, qui sont fort peu souhaitables.

Pour les raisons que j'ai mentionnées, monsieur l'Orateur, je devrai m'opposer à l'adoption de ce projet de loi.

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): La Chambre est-elle prête à se prononcer sur la question?

M. Adamson: Non. Puis-je déclarer qu'il est six heures, monsieur l'Orateur?

Des voix: Non.

L'hon. M. Abbott: Que l'honorable député commence; il peut terminer ses remarques en dix minutes. Il a déjà parlé pendant quarante minutes. Il peut certes terminer ses remarques en dix minutes, n'est-ce pas ?

M. Knowles: Il peut parler pendant dix minutes maintenant et parler plus longuement une autre fois, s'il le désire.

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): Si l'honorable député prend maintenant la parole, il mettra fin à la discussion.

M. Rodney Adamson (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, tout d'abord je tiens à consigner au compte rendu certains points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec le ministre des Finances et que je vais, je crois, traiter au cours des six minutes qui me restent, avant de poursuivre mon exposé sur l'utilité de l'or.

Tout en partageant l'avis du ministre quant à lord Keynes et à l'or, je ne partage certainement pas son avis lorsqu'il dit que lord Keynes approuvait le programme qui a été convenu. Je désire citer un seul paragraphe du livre du professeur Harrod intitulé: The Life of John Maynard Keynes. Ce paragraphe, "La dernière phase", a trait à l'accord. Il se lit ainsi:

II...